



Mise à jour de la campagne de financement membres de l'ACHF 2020-2021

Chers collègues,

La photo présentée est celle de la CNR 15824 de la collection d'Exporail. Un modèle antérieur de cette automotrice, la CNR 15820, a établi un record en 1925 en parcourant le trajet Montréal-Vancouver en 67 heures sans arrêter son moteur diesel Beardmore de fabrication écossaise, lançant ainsi l'introduction de la locomotive diesel au Canada.

Nous avons à ce jour récolté près de 33 000 dollars, soit le tiers de l'objectif de notre campagne. Un grand merci à tous ceux qui ont déjà contribué. Comme la CNR 15820, dont le moteur ne s'est pas arrêté avant d'avoir atteint sa destination, nous devons faire de même, surtout en cette année de pandémie, jusqu'à ce que nous atteignions notre objectif de 100 000 dollars.

Merci de donner généreusement.

Dons de contrepartie

Afin d'encourager les dons personnels, des administrateurs et des membres de l'ACHF ont formé un regroupement qui s'engage à égaliser toute augmentation du don de chaque membre fait cette année par rapport à l'an dernier et ce, jusqu'à concurrence de 5000 \$. Par exemple, si vous avez fait un don de 100 \$ l'an dernier et que vous faites un don de 150 \$ cette année, le regroupement égalera l'excédent de 50 \$, ce qui portera le montant total votre don à 200 \$. Saisissez dès maintenant cette occasion d'appuyer l'ACHF et faites une différence qui aura un effet tangible dans cette campagne annuelle de dons.

Faire un don

Si vous avez déjà donné à l'ACHF par le passé, songez à augmenter le montant de votre contribution afin de nous aider à profiter de l'offre de don de contrepartie. Si vous n'avez jamais contribué à l'Association, réfléchissez aux avantages qu'offrira votre don, peu importe le montant versé. Les dons des nouveaux donateurs seront entièrement jumelés. Des reçus fiscaux seront émis pour tous les dons de 25 \$ ou plus.



Don de contrepartie corporatif

Certaines entreprises encouragent les dons de charité faits par leurs employés et leurs retraités en égalant les sommes versées par eux. Nous vous invitons à vérifier si votre employeur (ou ex-employeur) offre un tel programme et le cas échéant, de l'aviser de votre don afin qu'il vienne également en aide à l'ACHF. Renseignez-vous auprès du service des ressources humaines de votre entreprise sur la façon de procéder.

Comment faire un don ?

Pour soutenir l'ACHF, vous pouvez télécharger et compléter le formulaire ici-bas et envoyer un chèque à l'adresse suivante : ACHF, 110, rue St-Pierre, Saint-Constant, Québec, J5A 1G7 ou bien faire un don en utilisant votre carte de crédit en ligne : CanaDon.org (<https://www.canadahelps.org/fr/organisme/esdebienfaisance/canadian-railroad-historical-association/>)

Merci à l'avance pour votre généreux don qui contribuera à préserver le patrimoine ferroviaire du Canada.

C. Stephen Cheasley
Président du comité de financement de l'ACHF

Formulaire de don pour la campagne de dons jumelés

Numéro d'enregistrement 10784 6552 RR0001

Nom: _____

Nom sur la carte de crédit: _____

Adresse: _____ Ville: _____

No. de carte de crédit: _____

Prov.: _____ Code P.: _____ No. de membre: _____

Date d'expiration: _____

No. de tél. (rés.) _____ (travail) : _____

Code de sécurité (3 chiffres au verso): _____

Chèque Mandat-poster (payable à l' ACHF)

Visa Mastercard

Montant du don _____ \$

Nous désirons que notre nom soit publié dans le Canadian Rail ou dans le bulletin ACHF Communications dans la section des remerciements aux donateurs.

Nous désirons que notre don demeure confidentiel.

Signature: _____